



Commune de Denges

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites, la municipalité soumet la demande d'autorisation suivante au pilier public :

<b>But de la demande</b>	Abattage d'un Pinus Négra
<b>Motifs invoqués</b>	Dangereux / l'arbre est malade
<b>Lieu-dit</b>	Route de la Plaine 8
<b>Propriétaire</b>	Les Retraites Populaires
<b>Parcelle</b>	111
<b>Compensation</b>	oui

Le présent préavis est affiché jusqu'au 04 novembre 2020

La Municipalité

Denges, le 16 octobre 2020